

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 2 (1861), p. 165-169

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2__165_0

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

I.

Procès-verbal de la séance du 5 juin 1861.

Le 5 juin 1861, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le marquis de Fontette, vice-président.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté sans réclamation.

Les publications suivantes sont offertes à la Société :

Par M. le secrétaire, et au nom de la commission organisatrice du Congrès de statistique de Londres, un exemplaire du compte rendu des travaux de ce Congrès.

Par M. Guillard, un exemplaire de la livraison du 1^{er} mai de la *Presse scientifique des deux mondes*.

A l'occasion de l'offre de cette publication, M. Guillard analyse en quelques mots trois mémoires extraits des *Comptes rendus de la Société du Berry* sur la mortalité dans les départements de l'Indre et du Cher. Dans un examen de même nature de deux brochures publiées sur les conditions sanitaires de la Dombes, par deux membres de la Société, MM. le docteur Marion de Trévoux et M. Smith, conseiller à la Cour impériale de Lyon, il s'attache à réfuter la thèse soutenue par le premier sur l'innocuité relative des étangs de la Dombes. (Voir au *Bulletin bibliographique*.)

La conversation suivante s'engage à ce sujet :

M. le D^r Boudin saisit cette occasion d'appeler l'attention de l'assemblée sur un fait très-intéressant relatif à cette grave question de l'influence des marais sur la santé des localités où ils existent. « Jusqu'à ce jour, dit-il, on a cru, sur la foi des meilleures autorités, et particulièrement à la suite des excellentes recherches de notre savant collègue, M. Villermé, que cette influence était des plus pernicieuses. Eh bien ! un jeune chirurgien de la marine vient de publier, sur la Nouvelle-Calédonie, un ouvrage dans lequel il met en lumière la parfaite innocuité des marais qui abondent dans ce pays, situé dans la zone tropicale. Il résulte de ses observa-

tions dans ce sens, observations recueillies avec beaucoup de soin et de conscience, que les fièvres intermittentes y sont inconnues, et que la mortalité de nos troupes y est très-faible. Du reste, le même phénomène a été constaté à Taïti et dans les colonies anglaises de l'Australie. Dans ces colonies, la mortalité civile est même plus faible que dans la mère-patrie. Dans l'hémisphère Sud, et jusque sous les tropiques, les marais n'auraient-ils pas, sur l'organisation, la même action délétère que dans l'hémisphère Nord? Sans doute, il est, dans le premier, des contrées qui, comme Madagascar, Mayotte et d'autres, ont une insalubrité incontestable; mais celles que nous venons de citer paraissent se recommander, au contraire, malgré l'existence de nombreux marais soumis à l'action d'un soleil ardent, par la réunion des conditions les plus favorables à la conservation de la santé et à la durée de la vie.»

M. le D^r Bertillon est d'avis que, lors même que les faits signalés par le D^r Boudin auraient été un caractère de vérité incontestable, il ne faudrait pas se hâter d'en tirer des conclusions dans le sens de l'innocuité des marais, selon qu'ils sont situés sous telle ou telle zone. Il n'entend pas d'ailleurs nier l'exactitude des observations recueillies par le chirurgien cité par son collègue. Il pourrait même y ajouter celle-ci : qu'à Montevideo, la fièvre intermittente est presque nulle, malgré l'existence de marais. Il entend se borner à cette observation qu'en pareille matière, il ne faut pas se hâter de conclure.

M. le D^r Villermé rappelle qu'en statistique, ce qui importe avant tout, c'est une bonne constatation des faits. Que de discussions, que de volumes de commentaires sur des phénomènes mal observés! Que de théories péniblement élevées sur des observations incomplètes ou insuffisantes! Et d'abord, l'auteur du travail cité par M. le D^r Boudin a-t-il examiné la nature des marais, leur constitution, l'origine de leurs eaux, la composition du sol qu'ils couvrent. N'y avait-il pas, dans la localité, des influences atmosphériques ou autres qui pouvaient en atténuer, en supprimer même l'effet? Cet effet était-il le même sur les Européens et les indigènes? Autant de questions, et bien d'autres dont la solution serait nécessaire pour se faire une juste idée de l'innocuité, si elle est réelle, des marais de la Nouvelle-Calédonie.

M. le D^r Boudin fait remarquer qu'il s'est borné à communiquer une observation recueillie par un homme spécial; mais, d'une part, sans vouloir en garantir l'exactitude, de l'autre, sans entendre tirer de cette observation des conclusions générales et absolues.

M. le D^r Girard de Cailleux cite l'opinion exprimée par M. Parent-Duchâtelet, dans son Traité d'hygiène publique, sur l'action des marais. Ce savant a été amené, par une longue étude de leurs effets sur la santé des riverains, à conclure que ces effets dépendent surtout de la nature du sol qu'ils couvrent. Il a désigné cette influence sous le nom d'*influence tellurique*. Selon que le sol couvert par l'eau se prête plus ou moins à la décomposition des matières organiques qu'il contient, ils sont dangereux ou inoffensifs. Cette influence tellurique n'existe pas seulement pour les marais; on peut encore lui attribuer certaines maladies, et, pour lui, il est disposé à en reconnaître l'existence, particulièrement pour les maladies de l'intelligence.

M. Dupuit a eu l'occasion de constater un dissentiment complet entre deux corps médicaux sur l'action morbide ou l'innocuité d'une nappe d'eau stagnante d'une assez grande étendue. Il s'agissait du lac de Granlieu, près de Nantes, d'une superficie de 3,600 hectares, dont l'insalubrité avait été très-vivement dénoncée en 1845

et 1846, par la commission d'hygiène de l'arrondissement ou du département. Chargé, comme inspecteur général des ponts et chaussées, d'examiner un projet de dessèchement, il s'est trouvé en face d'une nouvelle commission, qui a soutenu non-seulement que le lac ne compromettait pas la santé des riverains, mais encore qu'il lui était favorable. Il est certain que les relevés de l'état civil ont démontré que les communes immédiatement contiguës n'ont pas une mortalité plus élevée que d'autres localités placées à des distances plus ou moins considérables. Si le niveau d'eau du lac était toujours le même, on pourrait comprendre, à la rigueur, qu'il ne dégagât aucune émanation dangereuse; mais, en été, il s'abaisse de 50 centimètres environ et met à découvert, dans certains endroits, des fonds vaseux. L'eau, d'ailleurs, n'est point salée.

Selon *M. Guillard*, le rapport des décès à la population n'est pas un élément de comparaison suffisamment exact de la mortalité réelle de deux communes. Il faut encore tenir compte de la composition par âge de leur population respective. Que l'on suppose, en effet, que l'une se recrute par une immigration d'adultes, ne donnant, comme on sait, qu'un petit nombre relatif de décès, et l'autre, dans des conditions ordinaires et normales, c'est-à-dire, par un excédant des naissances sur les décès. Les enfants étant l'objet d'une mortalité beaucoup plus considérable que les adultes, il y aura certainement, dans cette dernière commune, un rapport des décès à la population sensiblement plus élevée que dans l'autre, sans qu'on puisse logiquement en déduire qu'elle se trouve dans une condition sanitaire plus défavorable.

M. Dupuit ne croit pas que cette distinction puisse s'appliquer aux localités dont il a parlé, et qui, très-probablement, sont placées au point de vue des âges de leurs habitants, dans des conditions identiques. Ce qui est certain, c'est que les relevés de l'état civil ont donné pour les communes contiguës, et pour des communes placées à cinq ou six lieues de distance, un coefficient de mortalité entièrement semblable.

M. le Dr Boudin estime que les populations civiles ne peuvent pas être comparées au point de vue de leur mortalité, aussi exactement que les populations militaires. Celles-ci, en effet, sont placées, en ce qui concerne le sexe, l'âge et le régime hygiénique, dans des conditions absolument semblables; tandis que les premières diffèrent toujours plus ou moins essentiellement à ces divers points de vue.

M. Dufau croit que l'on n'examine pas sous tous ses aspects l'influence morbide des marais. Cette influence ne se révèle pas seulement par la mortalité, mais encore par les maladies. Il paraît certain que la fièvre est le triste apanage des pays marécageux; mais la fièvre ne donne pas toujours la mort. Il faudrait donc tenir compte, en comparant des localités marécageuses à des localités qui ne le sont pas, de l'ensemble de leur situation médicale et non pas seulement de leur chiffre mortuaire. Il faut dire, en outre, que la question se complique surtout de l'insuffisance des statistiques locales. Aussi, il n'est pas douteux que, dans les pays à marais, on trouve en présence le fait de la fièvre et d'une innocuité complète. Ici, une commune est atteinte; là, et à une égale distance du foyer d'infection, telle autre ne l'est pas. Quelles sont les causes de cette innocuité? on n'a pas songé à les rechercher. Si on l'avait fait, on aurait très-probablement vérifié, même sous notre latitude, l'existence de phénomènes semblables à ceux qu'à signalés *M. le Dr Boudin* sous l'équateur.

M. Legoyt étudie depuis quelques années, à l'époque des vacances, l'influence sur la santé des habitants d'un étang placé au sommet d'une petite ville du département de l'Allier, située au bord de cette rivière, et dont le nom est Billy. A partir des grandes chaleurs, le niveau de l'étang s'abaisse sensiblement, laissant à découvert des matières végétales et animales, que le soleil décompose rapidement, et qui exhalent une odeur infecte. Dès ce moment, la fièvre s'étend sur toute la ville, atteignant surtout la partie indigente de la population. Il y a deux ans, sur les réclamations de l'autorité municipale, le propriétaire de l'étang s'est décidé à le faire curer. Contre toute attente, la fièvre a persisté; avec quel degré d'intensité, c'est ce qui n'a pu encore être constaté.

Dans le même département, la fièvre intermittente, la fièvre paludéenne paraît se rencontrer même sur les rives des cours d'eau. En voici un exemple : vers le mois de septembre, les riverains de la petite rivière la Sioule, dans un rayon de 2 à 3 kilom., sont régulièrement atteints par la fièvre, et la classe aisée elle-même, c'est-à-dire celle dont l'alimentation est suffisante et qui n'est pas occupée aux travaux des champs, n'en est pas exempte. Cette fièvre redouble en automne, c'est-à-dire à l'époque où la rivière se couvre de brouillards; elle ne cesse qu'avec les premiers froids.

M. Legoyt pense qu'il pourrait être utile d'étendre cette étude aux riverains des autres cours d'eau, et notamment de rechercher non-seulement si la fièvre apparaît à la même époque dans les localités contiguës, mais encore si les habitants de ces localités ne seraient pas sujets à des maladies spéciales ayant leur cause dans le voisinage des eaux. Il y aurait peut-être là les éléments d'une monographie médicale pleine d'intérêt.

M. Wolowski est d'avis qu'au point de vue de leur effet sur la santé, il faut distinguer entre les marais proprement dits et les lacs. Dans ses voyages en Italie et en Suisse, il a visité de grands lacs, comme ceux de Garde et de Côme, dont le voisinage est complètement inoffensif. Par *marais* il croit qu'il faut entendre une masse d'eau stagnante formée par l'eau du ciel sur un sol imperméable et recevant des matières végétales ou animales qui, à la suite d'un abaissement du niveau d'eau, entrent en fermentation au contact de l'air et du soleil. Pour ceux-là, il est disposé à croire à leur action délétère. Mais quant aux marais qui sont formés et alimentés par une eau vive, et ne reçoivent aucun détritus, il ne s'expliquerait pas leur danger pour la salubrité publique. La simple évaporation ne lui paraît pas, en effet, suffisante pour produire la fièvre.

M. le Dr Bourdin cite comme concluant dans le sens de la propagation par les marais de la fièvre intermittente, le fait suivant. Des curages d'étangs, sur une surface considérable, avaient eu lieu dans les environs de Vierzon, et le produit de ces curages, resté sur les lieux, soumis à l'action solaire, avait déterminé une épidémie de fièvre. Le Dr Burdel, se rappelant cette propriété bien connue du goudron de houille d'empêcher la décomposition des matières animales et végétales, eut la pensée d'en faire répandre sur les détritus mis à jour par le curage. Le succès fut complet; en quelques jours la fièvre avait disparu. Cette expérience, pleine d'intérêt pour les études hygiéniques, a fait l'objet d'un excellent mémoire du Dr Burdel.

M. le Dr Girard de Cailleux signale ici les grands mouvements de terres comme engendrant également la fièvre intermittente. Si, à l'occasion de la construction des canaux et des chemins de fer, un service médical avait été attaché aux travaux, on aurait

certainement constaté, comme M. Ferrus a eu l'occasion de le faire plusieurs fois, que l'exposition à l'air des couches inférieures du sol, détermine des émanations délétères qui mettent en péril la santé des terrassiers. C'est, du reste, la cause reconnue du danger des défrichements. La théorie de l'action tellurique, professée par M. Parent du Chatelet, n'est pas exclusivement applicable au sol. Cette action appartient également à certains métaux. Des recherches nombreuses permettent de croire, en effet, que le contact habituel de quelques-uns, par exemple du mercure, du plomb, du soufre, peut déterminer des affections nerveuses très-graves. Sous ce rapport, il y aurait un grand intérêt médical à étudier les maladies des ouvriers des professions qui ont pour objet la fabrication de certains produits métalliques.

M. Bertrand voudrait que l'on ne perdît pas de vue ce fait que, dans les campagnes, la fièvre intermittente se manifeste très-souvent, et en l'absence de toute émanation marécageuse, après la moisson, probablement par suite des fatigues exceptionnelles qu'elle a provoquées. Elle atteint particulièrement ceux qui n'ont pu, par une alimentation suffisante, conjurer la déperdition de leurs forces ou les réparer.

M. le D^r Boudin répond qu'il faut distinguer ici entre la cause productrice et la cause prédisposante. La fatigue et une alimentation insuffisante peuvent bien prédisposer à la fièvre, mais ne suffisent pas pour la déterminer. La cause vraie, la cause productrice, est souvent très-difficile à constater. Pour sa part, il a eu à reconnaître, longtemps après l'abandon des lieux où elle avait pris naissance, cette influence tellurique signalée par M. le D^r de Cailleux. Il citera notamment le fait suivant. Il y a quelques années, il avait, comme médecin militaire en chef, à traiter, à Marseille, les malades fournis par deux régiments, l'un venu de Lyon et appelé, après un certain degré d'acclimatation, à partir pour l'Algérie; l'autre, de retour depuis trois mois de notre colonie africaine. Eh bien, le régiment venu de Lyon donnait des maladies lyonnaises, et le régiment algérien des fièvres intermittentes, bien que ces fièvres soient inconnues à Marseille. Tandis que, se trompant sur la nature et la cause de ces affections, les collègues de M. Boudin les traitaient par les antiphlogistiques et compromettaient souvent la vie de leur malades, il administrait le sulfate de quinine à forte dose et en guérissait le plus grand nombre.

M. Boudin cite des cas de fièvre algérienne chez des soldats qui ne l'avaient même pas eue en Afrique. Il ajoute que l'insuffisance de l'alimentation comme cause prédisposante de la fièvre, est un fait très-connu, même dans les classes inférieures de la société. Il a souvent entendu, pendant la campagne d'Italie, des Italiens dire: « Oh! moi, je bois du vin, je ne crains pas la fièvre. »

Cette discussion épuisée, M. le président met aux voix la nomination comme membres de la société, de MM. le D^r Gallard, médecin de la compagnie d'Orléans, et Roberon. L'admission est prononcée à l'unanimité.

M. le D^r Boudin lit un mémoire intitulé : *Étude statistique de l'influence des races sur la mortalité.*

La séance est levée à la suite de cette lecture.

NOTA. — Deux médecins dont le nom est à peu près le même et qu'il importe de ne pas confondre, ont pris la parole dans la discussion qui précède. Ce sont MM. les docteurs Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Vincennes, et Bourdin, médecin à Choisy-le-Roi.